



SOPRAGGLO

ESCLES

4 Route de Fouilloy
60220 ESCLES ST PIERRE
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001098735		1ere Gachée : 10:48 (1)		Date : 26/06/2026 012606269264		Zone : ZONE 02	
		Quantité : 6.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : EF691JE	
Client : COMPT COMPTANT				Chantier : LEGERE RU LEGERE RUDY AU CHATEAU D'EAU		Chauffeur : NOUREDDINE	
				76340 ST LEGER AUX BOIS		Transport : NOUREDDINE	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
10:53				ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 28.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 6.00	
CONSEILS DE SECURITE: Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures							
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
829		BPS NF EN 206 A2/CN				XF1, XC3, XC4, XD1 (	
						Classe chlorure 0.40 %	
						Consistance(7) S3 (100 A 150 MM)	
						Dmax 22.4	
Ciment(type et classe) CEMII/A -LL 42.5R CE CP2NF				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)	
						273	
Résistance caractéristique(4) C 25/30							
Appellation commerciale : BPS C25/30 XF1(F) D22 S3 II42				Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 24°C	
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
				PRE 510 0.5 %		Nom:	
						Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non